

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 10 octobre 2022**

**15. Ressources Humaines – Personnel – Suppression du grade d’Attaché pour l’agent chargé de mission planification suite à une fin de contrat et création du grade de Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe suite à la réussite au concours – Délibération**

### **Délibération 2022-10-10-061**

#### **Rapport**

Rapporteur	M. BOUTET
Nombre de conseillers en exercice	84
Nombre de conseillers présents	60
Nombre de pouvoirs	10
Nombre de votants	70

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Jean-Jacques BOUTET, Vice-Président en charge des Ressources Humaines et du dialogue social qui rappelle que, conformément à l’article 34 de la loi du 26 janvier 1984 les emplois de chaque collectivité sont créés par l’organe délibérant. Parallèlement, le Conseil Communautaire est informé que l’agent « chargé de mission planification » sur le grade d’Attaché territorial au pôle de Martainville Epreville est en fin de contrat au 2 octobre 2022. Cet agent est lauréat du concours de Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe.

Il appartient donc au Conseil Communautaire, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination de cet agent. Cette modification, préalable à la nomination, entraînent la suppression de cet emploi d’origine et la création de l’emploi correspondant au grade de Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe. Il est donc proposé au Conseil Communautaire les modifications suivantes :

Suppression	Quotité horaire	Adjonction	Quotité horaire	A compter du
Poste d’Attaché territorial	Temps complet	1 poste de Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	3 <b>Novembre</b> 2022

Vu l’avis favorable du Comité Technique,

#### **Délibération**

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser :

- La suppression de l'ancien poste
- La création du nouveau poste
- Son Président à signer, dans les conditions décrites ci-dessus, tous les actes administratifs nécessaires à la nomination et aux modifications du poste.

Nombre de votants	70
Votes pour	70
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,



Eric HERBET



Le secrétaire de séance



Christian POISSANT